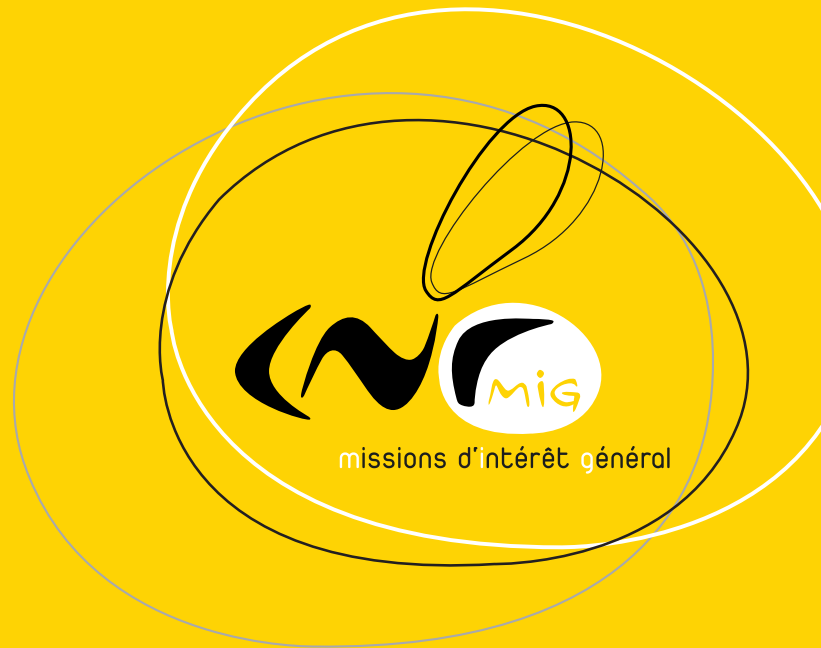


Le programme de la CNR
en faveur de la préservation
des abeilles
et du développement
de l'apiculture



compagnie nationale du Rhône
L'énergie à l'état pur

Abeilles et Compagnie
NATIONALE DU RHÔNE



Sommaire

ABEILLES ET COMPAGNIE : LE PROGRAMME DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ABEILLES ET DE L'APICULTURE DANS LA VALLÉE	5
La valorisation du domaine public concédé	5
La préservation des abeilles	5
Le soutien à l'apiculture professionnelle	5
L'action sociale	6
La recherche et développement	6
La sensibilisation des scolaires	6
UN PROGRAMME AMBITIEUX IMPLIQUANT DE NOMBREUX PARTENAIRES	9
Partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)	9
Soutien à des actions initiées par URBANBEEES	10
Mise en place de « ruchers de cocagne » avec les Jardins de Cocagne	11
Collaboration avec le Syndicat des Apiculteurs Professionnels de Rhône-Alpes (SAPRA)	13
AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UNE GESTION ÉQUILIBRÉE DU TERRITOIRE RHODANIEN	15
Une gestion du domaine concédé respectueuse de l'environnement	15
Une démarche active de préservation de l'environnement dans le cadre des Missions d'Intérêt Général	17
ANNEXES	18
La CNR en bref	18
La CNR en chiffres	18
CONTACTS	19



ABEILLES ET COMPAGNIE : LE PROGRAMME DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ABEILLES ET DE L'APICULTURE DANS LA VALLÉE



Premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable et concessionnaire du fleuve, la Compagnie Nationale du Rhône mène ses 3 missions historiques - production d'hydroélectricité, développement de la navigation, irrigation et autres usages agricoles -, une stratégie industrielle performante axée sur l'entretien de ses ouvrages et le développement d'un mix énergétique exclusivement renouvelable (hydroélectrique, éolien et photovoltaïque) ainsi que des programmes ambitieux de Missions d'Intérêt Général. Ce modèle d'entreprise, référent dans le domaine des concessions hydroélectriques, est basé sur la redistribution et le développement

durable des territoires dont est issue la production d'électricité.

Le programme Abeilles et Compagnie mené au titre des Missions d'Intérêt Général et de la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de la CNR couvre plusieurs domaines d'intervention :

La valorisation du domaine concédé

par un ensemble d'actions sur toute la vallée.

La préservation des abeilles

et de la biodiversité, avec l'installation de ruchers et autres sites d'accueil de pollinisateurs le long du fleuve. Le premier rucher est mis en place dans le

cadre du partenariat avec l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française).

En signant la charte Abeille sentinelle de l'environnement de l'UNAF, la CNR s'engage à informer et sensibiliser ses collaborateurs, les visiteurs du site, les riverains et tous les utilisateurs de la ViaRhôna qui longe le rucher, au sujet des périls qui menacent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

Le soutien à l'apiculture professionnelle

qui souffre depuis le milieu des années 90 de la disparition massive de colonies d'abeilles.

L'ABEILLE EN DANGER!

L'abeille joue un rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité et le maintien des productions agricoles en contribuant à la pollinisation (reproduction) de 80 % des espèces de plantes sauvages à fleurs et 70 % des espèces cultivées en Europe. Son action, indispensable à la production alimentaire, équivaut à un chiffre d'affaires induit de 3 Md€ dans l'économie française ! Aujourd'hui, l'abeille est menacée de disparition, victime des pesticides, des cultures intensives, de la destruction de la diversité végétale

mais aussi du frelon asiatique. 30 à 40 % des colonies d'abeilles sont décimées chaque année en France, 3^e pays au monde à utiliser des pesticides, soit 350 000 ruches et 1 500 cessations d'activité d'apiculteurs. De récents travaux scientifiques ont démontré que les sites urbains et périurbains servent de refuges à certaines espèces animales et végétales car souvent moins traités avec des produits phytosanitaires, fleurissent une grande partie de l'année, légèrement plus chauds, et offrant nourriture et habitat appropriés à l'abeille.

L'action sociale

en développant un partenariat avec une association actrice de l'économie solidaire et en recourant à des entreprises de réinsertion de personnes en difficulté ou en situation de handicap pour l'aménagement et l'entretien des sites apicoles.

La recherche et développement

dans la perspective d'un partenariat avec l'INRA, qui pourrait mener un projet de suivi scientifique des hôtels à insectes installés. Par ailleurs, la CNR envisage de participer à la veille sanitaire autour du frelon asiatique avec un autre organisme.

La sensibilisation des scolaires

avec la mise en place d'animations pédagogiques menées par la CNR et ses partenaires.

La vie de la ruche en quelques chiffres

- Apparues avec les plantes à fleurs, les abeilles existent depuis plus de 60 millions d'années.
- 20 000 espèces d'abeille vivent dans le monde, 1 500 en France et 400 présentes en Rhône-Alpes.
- Une ruche compte de 20 000 à 80 000 membres en pleine saison. Elle abrite la reine, une centaine de faux-bourçons et les ouvrières, les plus nombreuses.
- La reine pond jusqu'à 2 000 œufs par jour.
- Les abeilles butinent dans un rayon de 3 km et jusqu'à 250 fleurs en une heure.
- La France compte 1 250 000 ruches (-100 000 ruches en 6 ans) et produit 20 000 tonnes de miel en 2011.



Apiculteurs
au travail
dans les Cévennes



Le Rhône vers
La Roche-de-Glun
(Drôme)

UN PROGRAMME AMBITIEUX IMPLIQUANT DE NOMBREUX PARTENAIRES

Le programme Abeilles et Compagnie est inscrit aux Missions d'Intérêt Général de la Compagnie Nationale du Rhône. Il contribue à la restauration du corridor écologique rhodanien, en participant à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue du Grenelle de l'Environnement. Il repose sur de nombreux partenariats :

Partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)

qui regroupe plus de 22 000 apiculteurs, soit environ 500 000 ruches.

Les missions principales de l'UNAF

- *défendre les intérêts économiques de la filière apicoles (combat syndical et juridique déterminant contre les insecticides néonicotinoïdes, dossier OGM, Frelon Vespa Velutina, cofondatrice de la coordination apicole européenne),*
- *protéger les abeilles,*
- *sensibiliser le grand public,*
- *rassembler et représenter les apiculteurs,*
- *promouvoir les produits de la ruche.*

La CNR adhère pour 3 ans au programme national « Abeille sentinelle de l'environnement » mené par l'UNAF en faveur de la survie de l'abeille et la sauvegarde de la biodiversité. Le 29 mai 2013 à Ampuis (Isère), un rucher urbain comptant 6 ruches a été installé au siège de la Direction Régionale de Vienne. Il est géré par un apiculteur de la région. Butinant dans un rayon de 3 à 5 km, les abeilles dites domestiques ramènent chaque jour le nectar et le pollen de 225 000 fleurs environ.

Soutien à des actions initiées par URBANBEES, programme européen LIFE + Biodiversité*

Porté par l'INRA et l'association naturaliste Arthropologia, le projet URBANBEES a été lancé en 2010 pour 5 ans. Son objectif est de mettre au point un modèle de gestion des espaces urbains et péri-urbains favorisant les pollinisateurs et d'augmenter les habitats des abeilles sauvages. Il comprend également un volet pédagogique et participatif.

La CNR s'est engagée pour 3 ans dans le projet URBANBEES pour appuyer son développement et ses actions.

*URBANBEES est financé à 50 % par le fonds européen LIFE + Biodiversité et à 50 % par l'État, la région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et des partenaires privés.

A Bourg-les-Valence (Drôme), un site d'accueil et de nidification des abeilles et autres insectes est aménagé par la CNR sur le domaine concédé en collaboration avec la Ville et Arthropologia. Il comprend un hôtel à abeilles rempli de tiges creuses, bûches percées et terre sèche servant à la nidification des abeilles sauvages, une spirale à insectes (muret de pierres sèches montées en spirale permettant le développement de plantes nectarifères), une prairie fleurie composée d'espèces nectarifères, ainsi qu'un arboretum.

La Compagnie apporte également un soutien technique et financier pour des actions de sensibilisation à l'environnement de différents publics - interventions dans les écoles de communes riveraines du Rhône, ateliers de construction de nichoirs - et contribue à l'élaboration du guide de recommandations URBANBEES diffusé au niveau européen.

Dans le cadre de ce partenariat, l'association Arthropologia est chargée d'établir un premier inventaire des sites présentant un intérêt apicole afin de faciliter l'installation de ruchers sur le domaine concédé.





Le vieux Rhône
vers Châteaubourg
(Ardèche)

Mise en place de « ruchers de cocagne » en partenariat avec les Jardins de Cocagne

Cette structure associative crée des jardins biologiques collectifs à vocation d'insertion sociale et professionnelle. La CNR a installé à Belley, avec les Jardins de Cocagne et la **Fédération apicole de l'Ain**, un premier rucher lors de la Semaine du Développement Durable en avril 2013. Il permet la pollinisation des cultures maraîchères, la production de miel pour les adhérents consommateurs et sert de support à des actions pédagogiques.



Une ruche
peut contenir
80 000 abeilles
en pleine saison

Collaboration avec le Syndicat des Apiculteurs Professionnels de Rhône-Alpes (SAPRA)

afin de soutenir le devenir de la filière. Une « pépinière d'essaims » est mise en place par le SAPRA dès 2013 afin de faciliter l'installation de jeunes apiculteurs notamment sur le domaine concédé à la Compagnie et d'aider des apiculteurs confrontés à des pertes de cheptel anormalement élevées. Elle permet également de transférer le cheptel d'apiculteurs arrêtant leur activité vers de nouveaux professionnels.

Le programme Abeilles et Compagnie de la CNR compte sur l'appui de certains **Syndicats Apicoles Départementaux**, réunissant semi-professionnels et amateurs, pour les actions menées avec les Jardins de Cocagne ou encore la mise à disposition de terrains destinés à accueillir des ruchers collectifs. L'objectif de la CNR est de réunir à terme l'ensemble des syndicats des départements riverains du fleuve autour de son programme.





Gestion pastorale
des berges du Rhône
près de Quirieu
(Isère)

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UNE GESTION ÉQUILIBRÉE DU TERRITOIRE RHODANIEN

Outre ses 19 centrales hydroélectriques, la Compagnie exploite une voie navigable de 330 km entre Lyon et la Méditerranée, entretient 400 km de digues et gère un domaine public fluvial de 27 000 ha comportant des espaces terrestres et aquatiques.

Elle a obtenu en 2011 la certification ISO 14001 entérinant la qualité du système de management environnemental qu'elle a mis en place pour l'ensemble des sites de la concession du Rhône hors sites portuaires. Elle poursuit une démarche active associée à d'importants moyens humains, financiers et matériels pour minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement, former ses collaborateurs et fournisseurs, prendre en compte les nouveaux enjeux

environnementaux et sociétaux dans le cadre de sa gestion et valorisation du domaine, menées dans une logique de conciliation des usages.

Une gestion du domaine concédé respectueuse de l'environnement

La Compagnie entretient les digues et berges du Rhône par pastoralisme sur certains secteurs.

Ainsi, sur plus de 1000 ha, moutons, vaches, ânes ou encore chèvres entretiennent la végétation. Cette pratique permet de conserver des milieux ouverts capables de maintenir de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. La CNR participe à la lutte contre les plantes invasives (ambrosie, jussie, renouée du Japon, myriophylle du Brésil) pour

préserver le développement d'autres espèces et dans le cadre de projets importants, elle peut implanter par exemple des saulées ou des roselières propices notamment aux nichées d'oiseaux.

La CNR effectue par ailleurs des opérations de débardage à cheval : les embâcles (bois, arbres et autres déchets) se trouvant dans les cours d'eau ou sur les berges sont extraits à l'aide de chevaux. Autre action de développement durable : la gestion des bois flottants à la centrale de Génissiat qui vise à récupérer et valoriser les matériaux arrivant sur l'aménagement.

Enfin, les 4 Directions Régionales ont adopté une pratique exemplaire pour l'entretien du domaine avec **zéro phytosanitaire utilisé**.

Les Missions d'Intérêt Général, illustration du modèle d'entreprise de la CNR

Avec ses Plans de Missions d'Intérêt Général, lancés de manière volontaire dès 2004, la CNR agit avec et pour les rhodaniens. Développement des énergies renouvelables et de la voie navigable, préservation des milieux naturels et de la biodiversité, appui au développement touristique, valorisation du patrimoine, engagement solidaire : les actions soutenues par la CNR sont nombreuses. Elles représentent un investissement de 160 M€ pour la période 2009-2013.

La CNR poursuivra notamment dans le cadre de son 3^e Plan 2014-2018 sa démarche en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Le programme Abeilles et Compagnie en est l'une des composantes et permet aussi de renforcer la mission historique de la CNR envers le monde agricole.



Barrage
de retenue de
La Roche-de-Glun
(Drôme)

Une démarche active de préservation de l'environnement dans le cadre des Missions d'Intérêt Général

Dans le cadre du volet Environnement de son 2^e Plan de Missions d'Intérêt Général, la CNR contribue au financement ou réalise de nombreux projets en concertation avec les acteurs locaux, en faveur de la restauration hydraulique et écologique des milieux, l'amélioration des connexions piscicoles et des axes de migration et la valorisation des zones naturelles qui présentent un intérêt écologique. Quelques exemples : restauration des Vieux-Rhône de Montélimar et Péage-de-Roussillon, réalisation d'une passe à poissons au seuil de Comps, à la confluence Rhône-Gardon afin de réouvrir le Rhône aval aux poissons migrateurs...

La Compagnie a par ailleurs signé en 2012 deux accords-cadres avec des acteurs environnementaux de référence : l'**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)** et la **Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA)**. L'objectif est de promouvoir un développement durable du fleuve et de déployer des modes de gestion intégrés conciliant les besoins et obligations liés aux activités industrielles de la Compagnie et les objectifs environnementaux nationaux et européens.

ANNEXES

La CNR en bref

Entreprise à capital majoritairement public avec GDF SUEZ pour actionnaire de référence, la Compagnie Nationale du Rhône est le 2^e producteur français d'électricité et le 1^{er} d'énergie exclusivement renouvelable. Créée en 1933, elle a reçu de l'État en 1934 la concession du fleuve pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions financièrement solidaires : la production d'hydroélectricité, l'amélioration de la navigation, l'irrigation et autres usages agricoles. Elle a ainsi réalisé des centrales, barrages et écluses offrant 330 km de voie navigable à grand gabarit jalonnée de sites industriels et portuaires, ports de plaisance, haltes nautiques et zones de loisirs. La Compagnie Nationale du Rhône mène ses 3 missions de concessionnaire, une stratégie industrielle performante axée sur l'entretien de son patrimoine et le développement d'un mix énergétique exclusivement renouvelable (hydraulique, éolien et

photovoltaïque) et, depuis 2004, des programmes ambitieux et volontaires de Missions d'Intérêt Général élaborés en concertation avec les parties prenantes. Ce modèle d'entreprise, référent dans le domaine des concessions hydroélectriques, est basé sur la redistribution des fruits de la croissance et le développement durable des territoires dont est issue la production d'électricité. Maîtrisant en interne l'ensemble des activités liées à l'énergie, elle propose des prestations en gestion et commercialisation d'énergie sur les marchés européens ainsi qu'en ingénierie fluviale et hydroélectrique en France et dans une trentaine de pays.

La CNR en chiffres

Patrimoine fluvial et industriel

- 19 barrages
- 19 centrales hydroélectriques - 9 petites centrales hydroélectriques et 8 mini-centrales (3 021 MW)

- 26 parcs éoliens (289,1 MW)
- 5 parcs photovoltaïques (11,4 MWC)
- 14 écluses à grand gabarit et 3 écluses de plaisance
- 330 km de voies navigables à grand gabarit
- 400 km de digues
- 27 000 ha de domaine concédé dont et 14 000 ha de fleuve
- 18 plateformes industrielles multi modales dont le Port de Lyon Édouard Herriot
- 9 sites d'activité

Production et résultats 2012

- 15,46 TWh produits soit 1/4 de l'hydroélectricité nationale
- Plus de 500 GWh en éolien et photovoltaïque
- 1,4 Md€ de chiffre d'affaires
- 217 M€ de résultat net

CONTACTS



Direction de la Communication:

Anne Mery

Directeur de la Communication
a.mery@cnr.tm.fr

Marie-Cécile Grisard

Responsable des Relations Presse
m.grisard@cnr.tm.fr

Directions Régionales/ Directeur Délégué Développement Durable:

Belley - Laurent Tonini

l.tonini@cnr.tm.fr

Vienne - Michel Ribert

m.ribert@cnr.tm.fr

Valence - Paul Roux

p.roux@cnr.tm.fr

Avignon - Philippe Ludières

p.ludieres@cnr.tm.fr

Direction du Patrimoine Fluvial et Industriel

Karen Guemain

Chargée de mission territoire et environnement
k.guemain@cnr.tm.fr



missions d'intérêt général

Compagnie Nationale du Rhône

L'ÉNERGIE À L'ÉTAT PUR

2, rue André Bonin - 69316 Lyon cedex 04 - France
Tél. +33 (0)4 72 00 69 69 - Fax +33 (0)4 72 10 66 66
www.cnr.tm.fr

Abeilles et Compagnie
NATIONALE DU RHÔNE

Un programme développé avec :



Union Nationale de
l'Apiculture Française

